

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Un 4^{ème} trimestre 2020 toujours placé sous le signe du Covid-19

Toujours placé sous le signe du Covid-19 le 4^{ème} trimestre 2020 connaît un recul de l'encaissement du secteur des assurances directes du même ordre de grandeur que celui du trimestre précédent : toutes branches d'assurances confondues, après neutralisation d'un transfert de portefeuille (*), les primes diminuent de 9,4% par rapport à la même période de l'exercice 2019.

Des différences importantes sont à noter suivant les branches : les primes diminuent de 15,7% en assurance vie mais progressent de 4,8% en assurance non-vie.

La diminution observée est essentiellement imputable à la difficulté d'accès des assureurs vie aux réseaux de distribution suite à la crise sanitaire.

Le total des provisions techniques des assureurs vie progresse de 3,1% pour s'établir à 212,3 milliards d'euros à la fin 2020.

L'assurance non-vie - hors assurances maritimes du 4^{ème} trimestre - progresse de 4,8% sur les douze mois de 2020. La croissance du secteur international continue d'être portée par les compagnies s'étant établie au Luxembourg en réponse au Brexit.

L'assurance maritime pour laquelle seules les données des trois premiers trimestres sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres enregistre une baisse de 3,7% au cours de cette période. Ce recul apparent de l'assurance maritime s'explique principalement par des effets de change.

Les chiffres relatifs aux primes ne concernent que les seules entreprises d'assurances directes contrôlées par le Commissariat aux assurances ; se trouvent donc exclues les entreprises de réassurance ainsi que les succursales luxembourgeoises d'entreprises d'assurances d'autres pays de l'Union Européenne dont l'ensemble des données pour 2020 ne sera connu qu'ultérieurement.

(*) En 2019, un transfert de portefeuille entrant d'environ 2,5 milliards d'euros en assurance-vie classique a été classé en tant que primes émises.